



## Économie rurale

Agricultures, alimentations, territoires

339-340 | janvier-mars 2014  
339-340

---

# Les évolutions des exploitations agricoles bios

*Changes in Organic Farms*

Jean Nizet et Denise Van Dam

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/4283>

DOI : 10.4000/economierurale.4283

ISSN : 2105-2581

### Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

### Édition imprimée

Date de publication : 20 janvier 2014

Pagination : 165-181

ISSN : 0013-0559

### Référence électronique

Jean Nizet et Denise Van Dam, « Les évolutions des exploitations agricoles bios », *Économie rurale* [En ligne], 339-340 | janvier-mars 2014, mis en ligne le 20 janvier 2016, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/4283> ; DOI : 10.4000/economierurale.4283

---

# Les évolutions des exploitations agricoles bio

Jean NIZET, Denise VAN DAM • Université de Namur, Namur

Cette contribution porte sur un échantillon de 28 agriculteurs bio interrogés à deux reprises : en 2002 et 2011. Elle cherche à comprendre l'évolution de leurs exploitations entre ces deux dates en recourant, à titre principal, à la Resource Dependence Theory de Pfeffer et Salancik. Les dépendances que l'on relève aux deux moments frappent par leur variété et leur instabilité. Elles ne s'expliquent que très partiellement par les hypothèses macrosociologiques de la conventionalisation et de l'institutionnalisation du bio. En revanche, elles se comprennent si l'on prend en compte, à un niveau plus microsociologique, les stratégies que les entreprises développent pour les éviter, les absorber, les contourner ou encore les assumer.

**MOTS-CLÉS :** agriculture biologique, dépendance, évolution, stratégie, système

## *Changes in Organic Farms*

*This article focuses on a sample of 28 organic farmers interviewed twice : in 2002 and 2011. It seeks to understand the changes of their farms between these two periods using, primarily, the Resource Dependence Theory of Pfeffer and Salancik. Dependencies observed in both times strike by their variety and instability. They can only partially be explained by the macro-level assumptions of institutionalisation and conventionalisation of organic farming. However, we understand them if we take into account, at a more micro-sociological level, the strategies that the companies develop to avoid, absorb, pass round or assume these dependences. (JEL: Q12).*

**KEYWORDS:** change, dependence, organic farming, strategy, system

**A**u cours des années 2001 à 2003, nous avons mené des entretiens approfondis auprès d'une trentaine d'exploitants agricoles bio belges. En 2011, nous avons interviewé à nouveau les mêmes sujets avec l'intention d'étudier comment leurs exploitations avaient évolué – du point de vue de leur structure, de leur taille, de leurs stratégies, etc. – entre ces deux prises d'informations. À notre connaissance, l'évolution des entreprises bio en activité n'a pas, jusqu'à ce jour, fait l'objet d'études empiriques ; les seules études diachroniques concernent les conversions de l'agriculture conventionnelle vers l'agriculture bio (Lamine *et al.*, 2009).

Les analyses que nous avons menées antérieurement sur les données de 2002<sup>1</sup>

(pour la simplicité du propos, c'est désormais cette date que nous adopterons de manière à situer la première prise d'information, plutôt que 2001-2003) nous avaient sensibilisés au fait que l'évolution des entreprises de l'échantillon ne pouvait pas être appréhendée à partir d'une analyse strictement interne ; nous avions bel et bien affaire à des systèmes ouverts (Scott, 1981) qui évoluent en interaction avec leurs différents contextes (économique, technologique, réglementaire, etc.). Nous pensions également qu'une analyse unilatérale de l'influence des contextes sur les entreprises – telle qu'elle est préconisée notamment par la théorie contingente (Donaldson, 1999) – se révélerait largement insuffisante et qu'il fallait s'intéresser également à la relation inverse, c'est-à-dire à la manière dont les entreprises réagissent aux influences des contextes. Il

1. Voir notamment Van Dam (2005).

était alors tout indiqué de se référer, à titre principal, à une théorie des organisations que l'on dénomme Resource Dependence Theory (RDT) de Pfeffer et Salancik (1978), qui combine précisément ces deux points de vue. Elle considère en effet que les entreprises sont, à plusieurs égards, dépendantes de leur contexte pour l'obtention des ressources – naturelles, humaines, technologiques, économiques, etc. – qui sont nécessaires à leur développement, mais elle analyse également les stratégies que ces entreprises mettent en place pour gérer ces dépendances.

Nous avons alors décrit dans le détail les dépendances auxquelles sont confrontées les entreprises de notre échantillon. Il en ressort essentiellement deux grandes catégories : économique, d'une part (difficultés d'acquérir des terres, de se constituer une clientèle, de trouver une main-d'œuvre adéquate, etc.) et réglementaire, de l'autre (difficultés d'obtenir des primes, de faire face aux contrôles relatifs à la sécurité alimentaire, etc.). Ce relevé des dépendances constitue la deuxième partie de l'article (après une première partie consacrée à l'exposé de la théorie et de la méthode).

Bien que l'on puisse établir une analogie entre les deux catégories de dépendances et les deux processus – de conventionalisation et d'institutionnalisation – qui caractérisent, selon la littérature, l'évolution du champ du bio, nous montrons dans la troisième partie que ces deux hypothèses sont insuffisantes pour rendre compte des résultats. Les dépendances observées se révèlent en effet très variées et surtout très instables d'une période à l'autre, ce qui cadre mal avec les hypothèses en question. Ces résultats s'expliquent en revanche si l'on mobilise le second volet de la RDT, qui invite à prendre en compte les stratégies développées par les entreprises pour gérer ces dépendances. Stratégies et dépendances apparaissent alors fortement imbriquées ; plus précisément, elles constituent

des systèmes concrets qui renvoient à trois types idéaux, orientés respectivement vers la survie, vers la croissance et vers les missions.

## Théorie et méthode

### 1. La théorie de la dépendance des ressources

Depuis une cinquantaine d'années, divers travaux de recherche portent sur ce que les auteurs appellent les organisations, c'est-à-dire des ensembles humains qui sont dotés d'une certaine structure, qui poursuivent des buts spécifiques, qui se différencient de leur environnement tout en entretenant des relations avec celui-ci (Perrow, 1970). Parmi ces recherches, peu portent sur les exploitations agricoles<sup>2</sup>. Nous montrons dans cet article que les entreprises de notre échantillon, malgré leurs particularités (petite taille, fonctionnement largement informel, etc.), peuvent être valablement analysées par les théories des organisations, en particulier par celles qui portent sur les rapports entre les organisations et leur environnement (Hatch, 2000). On vise ici principalement la RDT (Pfeffer et Salancik, 1978 ; Hillman *et al.*, 2009). Elle pose comme premier postulat que les organisations dépendent de leur contexte – et en particulier d'autres organisations – pour obtenir les ressources nécessaires à leur développement. Ces dépendances présentent deux faces. Une face objective, d'abord. Si l'on cible telle organisation particulière, certaines ressources s'avèrent effectivement plus importantes que d'autres ; cette importance sera d'ailleurs d'autant plus grande que la ressource est plus rare, etc. (Pfeffer et Salancik, 1978). Plus subjective, ensuite :

2. Un indice parmi d'autres : la recension que font Hillman et ses collègues (2009) des quelque 140 articles mobilisant la *Resource Dependence Theory* ne mentionne aucune étude portant sur des entreprises agricoles.

les dépendances sont fonction des perceptions, des interprétations des acteurs de l'organisation ; en reprenant le vocabulaire de Weick (1995), elles font l'objet d'un processus d'enactment, en d'autres termes de sélection et d'attribution de sens.

La RDT postule également que les organisations développent des stratégies en vue de réduire les dépendances auxquelles elles sont confrontées. Ces stratégies consistent notamment à modifier la structure de l'organisation (en diversifiant ses activités, en intégrant des étapes amont ou aval) ou à développer des relations avec des acteurs externes (d'autres producteurs, des clients, des fournisseurs), ou encore à tenter, par des actions collectives, ou du lobbying, d'influencer le contexte pour le rendre plus favorable aux buts de l'organisation, etc. (Pfeffer et Salancik, 1978 ; Hillman et al., 2009). Selon les cas, ces diverses stratégies vont tantôt chercher à éviter les dépendances auxquelles elles sont confrontées, tantôt les absorber, tantôt encore les assumer (Pfeffer et Salancik, 1978).

## 2. L'échantillon, la collecte et le traitement des données

La recherche porte donc sur les exploitants bio établis en Belgique. Un échantillon de 32 agriculteurs a été choisi à partir des listes disponibles auprès des associations représentatives de la profession, de manière à assurer une répartition géographique proche de celle de la population et à refléter également d'autres diversités. On retrouve en effet, parmi les exploitants de l'époque, tant les pionniers qui ont démarré à la fin des années 1970, que les nouveaux installés du début des années 2000. Les exploitations qu'ils dirigent diffèrent par ailleurs sous plusieurs aspects : en termes de surface cultivée (depuis la petite ferme de quelques dizaines d'ares jusqu'à la grosse installation de 150 ha), en termes de personnel occupé (l'exploitant qui travaille

seul ou avec sa femme, celui qui confie une partie de ses activités à d'autres indépendants, celui qui engage du personnel stagiaire ou salarié plus ou moins nombreux, souvent de manière saisonnière), en termes surtout de types d'activités (depuis l'activité unique, par exemple l'élevage ou la monoculture, jusqu'à des activités très variées qui débordent parfois le domaine agricole vers le tourisme, l'action sociale, etc.).

La collecte de l'information s'est faite en deux temps, avec une première vague d'entretiens menés entre 2001 et 2003 et une seconde en 2011. Parmi les 32 personnes interviewées lors de la première phase, 28 ont pu être interrogées une seconde fois ; ces 28 paires constituent l'échantillon définitif<sup>3</sup>. Ajoutons que quatre d'entre eux ne pratiquent plus l'agriculture bio à titre de profession principale en 2011 (trois sont repassés en conventionnel et un travaille désormais comme formateur) ; nous reviendrons plus bas sur ces défections. Les entretiens sont de caractère semi-directif et portent, à titre principal, sur les difficultés rencontrées par les agriculteurs, en particulier celles qui trouvent leur origine dans le contexte de l'organisation (dans le langage de la théorie : les dépendances) et sur la manière dont ils ont cherché à les surmonter (les stratégies).

Les deux séries d'entretiens sont retranscrites intégralement et le traitement des données prend la forme de longues séances de travail réunissant les deux chercheurs. Nous procédons en deux temps. Tout d'abord, nous relisons les

3. On a perdu la trace de trois interviewés dont un aurait commencé une exploitation bio à l'étranger ; un quatrième a pris sa pension sans que son exploitation ait été reprise. Précisons encore que dans la grande majorité des cas (23 paires d'entretiens), nous avons eu affaire au responsable (masculin) de l'exploitation ; dans un petit nombre de cas (2 paires), il s'agissait d'une femme ; dans un autre petit nombre de cas enfin (3 paires), homme et femme participaient à l'entretien.

retranscriptions pour construire les typologies utiles à nos analyses : classification des différentes dépendances, des différentes stratégies), typologie des systèmes qui relient dépendances et stratégies. Ensuite, nous procédons à des analyses de contenu systématiques, dont voici les principaux résultats, pour ce qui concerne tout d'abord les dépendances.

## Les dépendances et leurs évolutions

Dans un premier temps, nous faisons le relevé des dépendances identifiées par nos interviewés<sup>4</sup>, que nous classons en sous-catégories et en catégories. Prenons un exemple précis : tel exploitant, Corman, regrette que les prairies disponibles dans sa commune soient accaparées par des élevages de chevaux, ce qui fait grimper le prix des terres. Voici une dépendance que nous classons (voir tableau 1) dans la sous-catégorie 1A « acquisition des terres », qui prend place dans la catégorie 1 « Dépendances économiques »<sup>5</sup>. Ce classement une fois réalisé pour toutes les dépendances mentionnées par nos interviewés en 2002 (1<sup>re</sup> colonne) et en 2011 (2<sup>e</sup> colonne), nous examinons la distribution aux deux périodes ainsi que l'évolution qui se dégage d'une période à l'autre.

---

4. Les termes appartenant au cadre théorique – tels que dépendance, stratégies, etc. – ne sont pas utilisés au cours de l'entretien. Pour ce qui concerne spécifiquement le relevé des dépendances, nous demandons aux interviewés quelles sont les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leur travail. Cette question ouverte est posée lors des deux entretiens, de manière à permettre d'opérer des comparaisons.

5. Un interviewé peut bien entendu identifier plusieurs dépendances appartenant à la même catégorie et même plusieurs dépendances appartenant à la même sous-catégorie ; ceci explique que les scores de certaines catégories puissent être plus élevés que le nombre de sujets de l'échantillon.

## 1. Le relevé des dépendances

Les entretiens font apparaître deux grandes catégories de dépendances<sup>6</sup>, que nous qualifions respectivement d'économiques et de réglementaires ; chacune de ces catégories se spécifie en diverses sous-catégories. Nous les présentons et les illustrons brièvement ; de multiples autres illustrations interviennent dans les analyses ultérieures.

Nos interviewés pointent cinq sous-catégories, parmi les dépendances économiques.

- La première a trait à l'acquisition de terres (indication « 1A » dans le *tableau 1* ci-dessous et dans le *tableau 3* en annexe). Elle est illustrée par l'exemple de Corman donné ci-dessus.
- La deuxième concerne la production et commercialisation des biens (1B). Soter, par exemple, se plaint que les chaînes de supermarchés exigent un certain volume de production, veulent des fruits et légumes de même calibre et de même aspect. Nicard relève une concurrence énorme venant de pays (France, Pays-Bas, Allemagne) où le bio est produit de manière industrielle. Ervan explique toutes les difficultés qu'elle rencontre à se constituer une clientèle pour les compléments alimentaires qu'elle produit et commercialise.
- La troisième sous-catégorie a trait à l'acquisition et au coût de la main-d'œuvre (1C). Ervan encore éprouve beaucoup de difficultés à payer les personnes dont elle a besoin, en particulier pour traire les animaux et pour entretenir les abords de la ferme (elle organise en effet régulièrement des visites de ses installations). Le problème que rencontre Soter est de trouver du personnel qui ait des qualifications adéquates.

---

6. On aurait pu également prendre en compte des dépendances naturelles (état du sol, intempéries, maladies qui touchent les animaux, etc.), mais elles ne correspondent pas à la manière dont Pfeffer et Salancik définissent le contexte de l'organisation : ils le cantonnent en fait au contexte humain et tout particulièrement aux autres organisations avec lesquelles l'organisation entretient des échanges.

- La quatrième dépendance économique est liée à l'obtention et au remboursement des emprunts (1D). Osborne explique les difficultés qu'il a rencontrées pour obtenir, de la part des banques, le financement qui lui a permis d'acheter une plate forme commerciale. Corman signale le poids financier que les remboursements des emprunts représentent pour son exploitation – il a dû notamment construire un nouveau hangar pour héberger ses bêtes.
- La cinquième dépendance économique concerne l'acquisition et le paiement des technologies : machines, systèmes de stockage des produits, etc. (1E). C'est ainsi qu'Istasse nous parle des problèmes rencontrés pour trouver des machines adaptées au sol particulièrement argileux de son exploitation.

La deuxième grande catégorie regroupe diverses dépendances que l'on qualifiera de réglementaires.

- La première sous-catégorie concerne les réglementations qui visent spécifiquement le bio (2A). Istasse évoque ainsi les contraintes relatives au nombre de bêtes par ha de prairie. Arnaud se plaint de toutes les « paperasses » qu'il faut remplir pour obtenir les primes. Jobard trouve trop coûteux les contrôles qu'il a dû subir pour obtenir la certification.
- Une deuxième sous-catégorie concerne la réglementation plus générale des activités agricoles (2B). C'est ainsi que Noël regrette que la production de certaines variétés de légumineuses soit interdite par les règlements européens.
- Une troisième rubrique concerne la réglementation de la protection de la santé (2C). Nollaux se plaint que les normes d'hygiène qui lui sont imposées ne soient pas adaptées aux toutes petites entreprises. Justan relate les contrôles éprouvés et qui ont détecté dans son lait un taux excessif de PCB, ce qui l'a contraint à suspendre pendant plusieurs

mois la commercialisation de ce lait, mais aussi du beurre et du fromage.

- Une quatrième rubrique concerne la réglementation sociale (2D). Ainsi Noël se plaint-il de la lourdeur des charges sociales<sup>7</sup>.

## 2. La répartition des dépendances et leurs évolutions

Le *tableau 1* indique, dans les deux premières colonnes (en chiffres absolus puis en pourcentage), la place que ces diverses (sous-)catégories de dépendances prennent dans les entretiens de 2002 et dans ceux de 2011 ; on laisse provisoirement de côté la troisième colonne, sur laquelle on reviendra plus loin.

Le tableau appelle deux types d'observations, les premières concernant les répartitions des dépendances en 2002 et en 2011, les secondes concernant leurs évolutions entre ces deux dates.

Concernant les répartitions, on observe que les dépendances économiques l'emportent sur les dépendances réglementaires (plus nettement en 2002 avec 73 % contre 27 %, moins nettement en 2011 avec 65 % contre 35 %). À l'intérieur des dépendances économiques, celles qui concernent la production et la commercialisation des biens dominent nettement (35 % de l'ensemble des dépendances en 2002 et 28 % en 2011), suivies par celles qui concernent la constitution et le coût de la main-d'œuvre (respectivement 17 % et 14 %). Parmi les dépendances réglementaires, ce sont les réglementations spécifiques au bio qui dominent (respectivement 15 % et 11 %), mais aussi, pour 2011, celles relatives à la santé (11 %).

Ce sont toutefois les évolutions des dépendances qui nous intéressent prioritairement dans cette contribution. Ce qui frappe ici,

7. Signalons encore quelques propos de nos sujets relatifs à la réglementation sur l'aménagement du territoire, ou sur la chasse (sous-catégorie résiduelle 2E).

Tableau 1. Classement des dépendances identifiées par les agriculteurs bio en 2002 et en 2011

	Dépendances en 2002		Dépendances en 2011		Dépendances en 2002 et 2011	
	mentions	<i>pour cent</i>	mentions	<i>pour cent</i>	mentions	<i>pour cent</i>
1. Dépendances économiques – sous-total	<b>48</b>	<b>73</b>	<b>46</b>	<b>65</b>	<b>12</b>	<b>92</b>
A. acquisition de terres	2	3	3	4	1	8
B. production et commercialisation	23	35	20	28	7	54
C. constitution et paiement de la main-d'œuvre	11	17	10	14	3	23
D. obtention et remboursement des emprunts	3	5	6	8	1	8
E. acquisition et paiement des technologies	9	14	7	10	0	0
2. Dépendances réglementaires – sous-total	<b>18</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
A. réglementations du bio	10	15	8	11	0	0
B. réglementations des activités agricoles	2	3	4	6	0	0
C. réglementations liées à la santé	0	0	8	11	0	0
D. réglementations du travail	2	3	5	7	1	8
E. autres	4	6	0	0	0	0
Total	<b>66</b>	<b>100</b>	<b>71</b>	<b>100</b>	<b>13</b>	<b>100</b>

Source : les auteurs.

c'est d'abord une relative stabilité du total des dépendances (66 dépendances identifiées en 2002 pour 71 en 2011). Elle résulte d'une très légère baisse des dépendances économiques entre les deux périodes (de 48 mentions en 2002 à 46 mentions en 2011, soit de 73 % à 65 %), compensée par une augmentation un peu plus importante des dépendances réglementaires (de 18 à 25 mentions, soit de 27 % à 35 %). On notera que cette augmentation n'est due aucunement aux dépendances qui touchent spécifiquement le bio (qui au contraire diminuent légèrement), mais bien aux dépendances qui touchent aussi d'autres domaines d'activités – en particulier la protection de la santé qui connaît une progression extrêmement forte : de 0 % à 11 %.

Si ces résultats manifestent globalement une certaine stabilité, ils cachent cependant des mouvements beaucoup plus instables au

niveau du détail des dépendances qui, entre 2002 et 2012 sont en fait très nombreuses à apparaître ou à disparaître. Si l'on autorise une analogie, la « forêt » des dépendances semble rester stable, mais les différents « arbres » qui la constituent disparaissent et sont remplacés par d'autres. C'est ce que montre clairement la colonne 3, où on comptabilise les dépendances mentionnées en 2002 et en 2011<sup>8</sup>. Or cette colonne

8. Prenons l'exemple de Hesbois qui se plaint en 2002 du coût de la main-d'œuvre et qui tient à peu près le même propos en 2011. Un double diagnostic de ce type est comptabilisé dans la colonne 3. N'est pas comptabilisé, en revanche, le propos de Gustin qui explique en 2002 que les clients veulent un produit de qualité, qui a une histoire... et qui ne revient pas sur ce thème en 2011, ou encore le propos du même interviewé qui estime en 2011 qu'il a besoin de beaucoup de main-d'œuvre... mais qui ne tenait pas de propos équivalents en 2002.

manifeste des scores très faibles, comparés à ceux des colonnes 1 et 2. Plus précisément, peu de diagnostics de dépendance énoncés en 2002 se reproduisent en 2011 (au total, 13 sur 66, soit 20 %) ; peu de diagnostics énoncés en 2011 étaient déjà présents en 2002 (13 sur 71, soit 18 %).

## L'explication des dépendances

### 1. Des processus macro aux stratégies micro

Pour rendre compte de ces résultats, on est amené d'abord à se référer aux hypothèses largement débattues, voire controversées, relatives à la conventionalisation du bio (Buck et Guthman, 1997 ; Best, 2008 ; Stassart et Jamar, 2009) – c'est-à-dire son rapprochement avec les modes de production et de commercialisation de l'agriculture conventionnelle – et à son institutionnalisation (Gendron et Turcotte, 2006 ; Tovey, 1997) – sa réglementation croissante par les pouvoirs publics.

Nos données qualitatives évoquent clairement ces processus. Pour la conventionalisation du bio, on rappellera les extraits d'entretiens qui pointent la mécanisation accrue de la production, la part importante prise par la grande distribution dans la commercialisation des produits, la pression que celle-ci exerce dans le sens de la standardisation des produits, etc. Pour l'institutionnalisation, on renverra aux propos relatifs aux coûts de la certification, aux démarches administratives nécessaires pour l'obtention des primes...

Si à présent on examine les données chiffrées, l'hypothèse de l'institutionnalisation pourrait sembler validée pour la période 2002-2011 (voir au tableau 1 l'augmentation des dépendances réglementaires) ; toutefois la progression que l'on observe ne concerne pas l'institutionnalisation du bio en tant que tel, mais l'institutionnalisation d'activités connexes – tout particulièrement la protection de la chaîne alimentaire

qui se répercute sur les exploitations bio. L'hypothèse de la conventionalisation est quant à elle infirmée (voir la légère diminution des dépendances économiques).

Par ailleurs, les deux hypothèses ne rendent nullement compte de la forte instabilité des dépendances, manifestée par la troisième colonne du *tableau 1*.

Ce bilan pour le moins mitigé nous invite à poursuivre la discussion des résultats en nous situant à un niveau plus microscopique ; et plus précisément, en mobilisant le second volet de la RDT qui, se situant dans une perspective que Berthelot (1990) qualifierait d'actantielle, prend en compte les diverses stratégies mises en place par les entreprises pour gérer les dépendances auxquelles elles sont confrontées. Un examen détaillé de ces stratégies (infra) doit nous permettre de comprendre ensuite l'instabilité des dépendances (c'est-à-dire l'apparition ou la disparition de beaucoup d'entre elles entre nos deux prises d'information) pour enfin tenter de rendre compte de leur variété.

### 2. Des stratégies variées

Cinq catégories de stratégies<sup>9</sup> se dégagent de nos analyses. D'abord celles qui consistent à éviter les dépendances (Pfeffer et Salancik, 1978). Les illustrations abondent dans notre matériau. Ainsi, Justan nous explique qu'il veut garder une exploitation « à taille humaine », ce qui lui évite d'être lié par des remboursements

9. Pour la manière dont cette classification a été mise au point voir plus haut la méthodologie. Toutefois, contrairement à ce qui s'est produit pour les dépendances – pour lesquelles nous ne disposons guère de théorisations préalables –, nous avons pu nous appuyer ici sur des catégories élaborées par Pfeffer et Salancik (1978) que nous avons complétées et réaménagées. Notons que nous ne nous intéressons pas prioritairement à la *nature* des stratégies, mais aux *rappports que les stratégies entretiennent avec les dépendances* qu'elles entendent gérer, tantôt en les assumant, tantôt en les évitant, etc.

d'emprunts, comme le sont plusieurs de ses collègues. Beghin évite, partiellement au moins, la dépendance aux technologies en recourant à la traction animale : il utilise des poneys qu'il peut nourrir durant la haute saison et qui occupent par ailleurs des espaces de prairie qui rentrent dans la rotation des cultures. Dans d'autres cas, l'évitement consiste à mettre fin à l'activité qui occasionnait la dépendance. C'est le cas d'Arnaud qui a décidé, sinon d'abandonner, du moins de réduire fortement l'activité de maraîchage pour se concentrer sur la fabrication et la vente de pain, ainsi que la vente de fruits et légumes achetés chez des grossistes. La raison principale de ce revirement est le fait que, selon lui, « le consommateur bio est devenu exigeant ; (or) les légumes que je produis ne sont pas aussi beaux que certains que j'achète au grossiste bio ». Ces stratégies d'évitement sont aussi le fait des interviewés qui, entre 2002 et 2011, ont quitté l'agriculture bio à titre d'activité principale. C'est le cas notamment de Lescaut qui a rencontré des problèmes administratifs importants pour prolonger la certification bio de son exploitation et qui a repris pendant quelques années une activité d'agriculteur conventionnel, avant de prendre une retraite anticipée.

Une deuxième manière de gérer les dépendances consiste à tenter de les absorber. Plus précisément, il s'agit de reconfigurer l'organisation pour qu'elle réalise des tâches qui étaient auparavant (ou qui pourraient être, dans d'autres circonstances) effectuées à l'extérieur. Ainsi, les circuits courts – vente à la ferme, vente sur les marchés, distribution de paniers de légumes – consistent bien à intégrer la commercialisation des produits dans les activités de l'organisation, pour absorber les dépendances par rapport aux grossistes, distributeurs... Il s'agit ici d'une intégration en aval. De manière similaire, plusieurs interviewés, comme Corman, intègrent, en amont, la fabrication des intrants : « Toutes les bêtes sont nourries

presque intégralement par la production de la ferme. On ne dépend pas d'usines ou quoi que ce soit. Il y a juste un petit apport de temps en temps, mais à part ça, on est parfaitement autonome. »

Une troisième manière de gérer les dépendances consiste à les contourner. En clair, il s'agit d'enfreindre les lois ou règlements qui sont à la source de la dépendance, ou du moins de sélectionner les dispositions réglementaires qui sont les plus avantageuses. Tel interviewé reconnaît qu'en cuisant lui-même les pains qu'il vend, il contrevient aux normes des agences de contrôle alimentaire et se trouve donc « dans l'illégalité ». Il en est de même pour un autre exploitant qui engage tel travailleur âgé ou tel stagiaire pour travailler sur son exploitation, avec pour seule contrepartie « le gîte et le couvert ». Un autre interviewé commercialise la viande de quelques veaux qu'il élève et qu'il abat lui-même, d'une manière qu'il qualifie d'« informelle ». Un autre exploitant encore est probablement aux limites de la légalité quand, constatant que les primes pour le bio sont dégressives en fonction de la superficie de l'exploitation, il décide de scinder sa grande exploitation en deux plus petites, l'une au nom de sa femme, l'autre à son nom propre. Il fait ce commentaire : « Dans le domaine de la fiscalité, il est bon de diviser pour régner. »

Un quatrième groupe de stratégies, plus ambitieuses, visent la transformation du contexte. Comme le notent Pfeffer et Salancik (1978) : « L'«environnement» n'est pas un donné qu'il s'agirait d'absorber, d'éviter ou encore d'accepter. Il est l'enjeu dynamique des actions de beaucoup d'organisations formelles qui poursuivent leur intérêt. » Ces stratégies de transformation du contexte peuvent prendre des formes de lobbying politique – comme chez Fumal qui a travaillé pendant plusieurs années comme attaché dans un ministère régional de l'agriculture –, mais

aussi des formes d'action collective – dans le cas de Berglas qui a mis sur pied, en collaboration avec une Université et une ONG du Sud, un projet pilote de Community Supported Agriculture ou dans celui de Hesbois qui est engagé dans le combat pour le maintien des semences paysannes.

Restent tous les cas où les exploitations bio assument les dépendances et y répondent positivement. Cette cinquième et dernière catégorie est illustrée par Corman qui décide de construire un nouveau hangar pour ses bêtes, de manière à satisfaire à la réglementation sur le bio, qui impose la stabulation libre. C'est le cas également d'Osborne qui a acheté une trieuse, ce qui lui permet de commercialiser des fruits de même calibre, pour répondre positivement aux exigences des chaînes de distribution. Lorsqu'ils font le choix d'assumer certaines dépendances, nos interviewés cherchent généralement à le faire de la manière qui leur paraît la plus efficace et/ou la plus rentable. C'est le cas d'Istasse qui écoule sa production de viande tantôt directement auprès de grandes surfaces, tantôt via des intermédiaires, tantôt encore en constituant des ententes avec divers partenaires. Il a notamment pris l'initiative de regrouper autour de lui plusieurs producteurs de viande et a obtenu, pour ce groupe d'éleveurs, l'exclusivité de la livraison à une grande chaîne de distribution : « On a mis des barrières, précise-t-il, pour ne pas faire chuter les prix. »

### 3. Des stratégies qui rendent compte de l'instabilité des dépendances

Des stratégies aussi nombreuses et diversifiées ne laissent pas intactes les dépendances auxquelles elles s'attaquent. C'est le cas en particulier des stratégies d'évitement, d'absorption, de contournement ou encore de transformation du contexte : dans la mesure où elles produisent des effets, il peut en résulter que certaines dépendances, mentionnées par l'exploitant à une époque,

ne le sont plus à une autre. C'est le cas de Drogent qui manque de terres pour faire paître ses vaches ; il établit un partenariat avec la Province pour occuper une réserve naturelle. Cette stratégie d'évitement fait ici disparaître une dépendance relative à l'acquisition de terres. Soter adopte une même stratégie d'évitement qui fait cette fois disparaître une dépendance par rapport au prix de vente de sa production : comme il obtenait des prix qu'il jugeait trop bas à la criée, il établit à présent des contrats à prix fixes avec des grossistes étrangers.

Bien entendu, ces multiples stratégies mises en place par les entreprises bio sont loin d'être toujours efficaces. Il arrive qu'elles échouent à gérer valablement les dépendances qu'elles visaient. C'est le cas de Foret qui a tenté sans succès de développer la vente à la ferme ; il attribue cet échec au fait que ses installations se trouvent dans un endroit isolé, difficilement accessible pour la clientèle. Il arrive aussi que des stratégies qui visent une dépendance donnée en recréent d'autres, qui appellent à nouveau le déploiement des stratégies évoquées plus haut. C'est ce qui se passe chez Ervan qui cherche à mieux accueillir les personnes visitant sa ferme (elle-même est souvent occupée par la traite des bêtes) et engage un collaborateur à cette fin. Cette stratégie renforce une dépendance économique : l'interviewée n'est pas en mesure d'assurer le salaire de cette personne et doit le licencier. C'est le cas également de Corman qui, pour assurer la construction du nouveau hangar exigé par la réglementation sur le bio, est obligé de contracter de nouveaux emprunts ; pour gérer cette nouvelle dépendance, il est contraint d'augmenter son cheptel.

Ainsi, les stratégies mises en place par les agriculteurs bio permettent de rendre compte de la disparition d'anciennes dépendances (dans la mesure où elles sont gérées efficacement) et de l'apparition de nouvelles dépendances (dans la mesure où

elles résultent de stratégies mises en place pour gérer des dépendances anciennes). Bref, les stratégies expliquent en partie au moins, l'instabilité des dépendances, qui ressortait du *tableau 1*.

#### 4. La variété des dépendances et des stratégies. Trois types de systèmes

Après nous être occupés de l'instabilité des dépendances, on peut se centrer à présent sur leur variété. Les observations faites plus haut, en particulier les observations qualitatives (supra), illustrent cette variété ; il en est d'ailleurs de même pour les stratégies, dont on a montré plus haut toute la panoplie. Nous proposons d'explorer cette variété des dépendances et stratégies, en continuant à nous intéresser aux liens complexes qui relient les unes et les autres, tels qu'ils sont apparus à la section précédente. En d'autres mots, nous postulons que les dépendances et les stratégies constituent des systèmes (Bateson, 1995) chaque fois spécifiques. Nous postulons également qu'il est possible de mettre de l'ordre dans ces systèmes concrets en dégagant un petit nombre de « types idéaux » (Weber, 1965) ; plus précisément, trois types de systèmes, que nous appellerons respectivement les systèmes orientés vers la survie, vers la croissance et vers les missions.

Le système orienté vers la survie (Mintzberg, 1986) est illustré par le cas de Muno. En 2002, au moment du premier entretien, Muno élève avec sa compagne une dizaine de bêtes, fabrique du fromage et cultive des légumes. Il raconte qu'il a d'abord tenté d'écouler sa (seule) production sur deux marchés de la région, puis, comme les ventes étaient insuffisantes, il a complété sa gamme de produits en s'approvisionnant chez un grossiste. À la question de savoir si les rentrées lui permettent à présent de faire vivre sa famille, il répond « plutôt survivre ! ». Il estime que les subsides, « ça nous fait du bien ;

c'est quand même une bouée d'oxygène ». Il se plaint du manque de main-d'œuvre : « On ne peut pas engager quelqu'un parce qu'on ne peut pas le payer. » En 2011, lors du second entretien, il nous explique que les prix qu'il était obligé de pratiquer pour être compétitif avec les supermarchés ne lui permettaient pas de rentrer dans ses frais et qu'il a dû abandonner la profession d'agriculteur bio, au moins à titre de profession principale. Il a pu être engagé par un organisme public pour former des stagiaires à l'autonomie alimentaire, une formation qu'il assure sur son exploitation. L'essentiel de sa production est désormais consommé sur place par les stagiaires.

Cette illustration du système orienté vers la survie nous permet de regrouper et de donner sens à une série d'observations présentées plus haut de manière disparate. Ainsi, à titre d'hypothèses, on retiendra comme un des traits de ce premier type ce qu'on a appelé plus haut les stratégies d'évitement des dépendances, en particulier celles qui peuvent conduire à quitter la profession. On retiendra aussi comme typiques les stratégies de contournement des règlements. C'est ici également que l'on placera les stratégies inefficaces, celles qui échouent à gérer les dépendances (ainsi, dans le cas présent, la vente des seuls produits de la ferme se révèle insuffisante, ce qui amène Muno à s'approvisionner chez un grossiste) ; également les stratégies qui, en s'attaquant à certaines dépendances, en recréent d'autres. En conséquence, ce premier type, orienté vers la survie, se caractérise par des dépendances et des stratégies particulièrement instables.

Un deuxième système est orienté vers la croissance (Perrow, 1970 ; Mintzberg, 1986) : croissance, selon les cas, de la superficie de l'exploitation, du chiffre d'affaires ou encore du profit. Istasse en offre une illustration. Quelques années avant le premier entretien, il a décidé de convertir son exploitation conventionnelle au bio – au

moins pour partie –, car il s'est rendu compte que cela pouvait être plus profitable, du fait de l'octroi des primes et surtout de la valorisation plus importante de la production. Il a toutefois maintenu une partie de l'exploitation en conventionnel, ce qui lui permet de garder le quota qui lui était octroyé pour la production des betteraves et de bénéficier du prix de vente avantageux qui y est lié. Il limite au minimum les coûts de main-d'œuvre (un associé à mi-temps pour toute l'exploitation, hormis les périodes de désherbage et de cueillette) ; en revanche, il s'est équipé de machines et d'outils sophistiqués qui permettent de « travailler le plus vite possible », même s'ils représentent des investissements importants. Il écoule sa production (viande et divers légumes) tantôt directement auprès de grandes surfaces, tantôt via des intermédiaires – dont une coopérative qu'il a créée –, tantôt encore en constituant des ententes avec des partenaires (voir ci-dessus).

Si l'on tente de faire les liens avec les notions qui précèdent, on notera que ce type théorique assume les dépendances liées à la conventionalisation et à l'institutionnalisation du bio : dépendances technologiques (recherche d'une plus grande productivité par la mécanisation), financières (emprunts auprès des banques), à la commercialisation (qui se fait via des filières longues plutôt que des circuits courts), ou encore à l'octroi des primes et subventions. Dans la mesure où ces dépendances sont assumées de manière efficace et/ou rentable, elles ne sont plus perçues négativement, mais deviennent des opportunités de profit et de croissance.

Le troisième type théorique diffère fort des deux précédents, en ce sens qu'il n'est plus orienté vers des buts endogènes à l'organisation – comme le sont la survie et la croissance –, mais bien vers des buts relatifs aux clients avec lesquels on est en relation, à la société dans son ensemble ou encore à la nature ; autrement dit, il

est orienté vers des missions (Mintzberg, 1986 ; Nizet et Pichault, 2001). Dans le cas qui nous occupe – les entreprises de production en bio – les missions relèvent principalement de ce que plusieurs auteurs (Lafaye et Thévenot, 1994 ; Godard, 2004) appellent une « cité écologique » ou « cité verte ». Il est en effet question du respect de la nature, de l'usage parcimonieux des moyens techniques, du développement des échanges au plan local, ou encore des bienfaits du recours à une alimentation et à une médecine naturelles.

Le cas de Justan illustre ce troisième type. Cet agriculteur s'occupe avec un membre de sa famille d'une toute petite exploitation qui produit de la viande, du lait, du beurre, des céréales avec lesquelles il fait du pain. Il vend ces produits à la ferme et sur les marchés. Il nous explique qu'il s'inscrit dans le courant de la biodynamie et nous expose dans le détail sa conception d'une agriculture qui « travaille avec la nature (plutôt que de) la combattre », son souhait de garder à sa ferme « une dimension humaine », « ne pas grandir, ne pas me spécialiser ». « J'investis peu ; je préfère payer quelqu'un pour faire mon pain, plutôt que d'avoir une machine. » Il nous affirme aussi être favorable à ce que les gens « viennent acheter à la ferme ». Il se démarque ainsi d'autres manières de faire, qu'il observe chez ses collègues : il estime par exemple que rien ne sert de « trop calculer », de produire des « montagnes de beurre » ; il suffit de « faire le beurre qu'il faut pour que les gens soient contents ». « On n'a rien du tout comme intrant, précise-t-il, ni d'ailleurs comme frais de publicité : je préfère passer du temps avec ceux qui viennent à la ferme, leur montrer ce qu'on fait, plutôt que de payer une publicité qui ne va pas rapporter grand-chose. »

Dans ce troisième type théorique, on retrouve donc les stratégies d'intégration en amont (Justan produit lui-même les

intrants) et en aval (il cuit le pain, remplace la publicité par des contacts personnels). De telles pratiques sont en phase avec les missions écologiques, mais elles permettent également d'absorber plusieurs dépendances liées à la production et à la commercialisation. Les dépendances par rapport aux technologies et aux banques, sont largement évitées, notamment par les stratégies de limitation de la croissance, de recours à de la main-d'œuvre plutôt qu'aux techniques. C'est également chez ce type que l'on va retrouver des stratégies de transformation du contexte, notamment par le lobbying politique, mais surtout par l'action collective (cf. supra).

### 5. Changements I et II

Plus que de proposer une nouvelle typologie des agriculteurs bio (Van Dam, 2005 ; Darnhofer *et al.*, 2005), la distinction que nous venons de construire permet de caractériser trois dynamiques d'évolution. (Rappelons qu'il s'agit bien ici de types idéaux, qui n'entendent pas correspondre au fonctionnement des exploitations concrètes, mais qui servent plutôt à mettre de l'ordre dans les changements souvent complexes qu'elles connaissent.) Nous posons en effet que les changements des entreprises bio sont tantôt guidés principalement par la recherche d'une survie qui n'est pas acquise, tantôt par des tentatives d'accroître les superficies d'exploitation, ou le volume de la production, ou le profit, tantôt encore par la poursuite de missions écologiques.

On peut encore préciser que les changements peuvent être de deux natures, en s'inspirant ici de la distinction que propose Bateson (Watzlawick *et al.*, 1975) entre « changement I » et « changement II ». On parle de changement I pour désigner les fluctuations qui s'opèrent dans le cadre d'un système donné. Ainsi, Istasse, qui s'inscrit dans le système orienté vers la croissance, peut remplacer sa production

de froment par de l'épeautre qu'il estime plus rentable ; Goosens, inscrit dans un système orienté vers les missions, peut décider de diversifier ses activités en ouvrant des chambres d'hôtes à la ferme. En revanche, le changement II désigne un changement de plus grande ampleur, puisqu'il consiste à changer de système, autrement dit, à passer d'un système à un autre. Nos données nous offrent plusieurs illustrations de ce second type de changement.

Roost offre un exemple de changement II où le système des missions laisse la place au système de survie. Lorsque nous les interviewons en 2002, Roost et son épouse nous parlent des stages qu'ils ont effectués dans des fermes en biodynamie en France et en Allemagne et de l'opportunité qu'ils ont eue de reprendre une exploitation en maraîchage bio en Belgique. Ils optent à l'époque pour la production d'une grande variété de légumes et mettent en place des circuits de commercialisation courts, notamment via leur propre petit magasin à la ferme. Le sens trouvé dans le travail, le plaisir de discuter avec les clients, le sentiment de prendre soin de la terre et de contribuer au développement durable, d'une part, et la révolte contre le maldéveloppement d'autre part, sont des éléments clés de leur investissement.

Lorsque nous les interviewons à nouveau dix années plus tard, le discours a perdu de sa vitalité. Ils nous font part des nombreuses difficultés rencontrées depuis quelques années. Ainsi ont-ils dû délocaliser une partie de leur maraîchage en raison des prix de la terre. La commercialisation via les circuits courts étant insuffisante, ils ont davantage dû faire appel à la criée, qui impose des conditions peu favorables aux petits producteurs. Malgré l'achat de machines plus performantes, pour lesquelles ils ont dû contracter des prêts importants, la mécanisation de leur exploitation reste insuffisante. Au niveau de la main-d'œuvre, ils sont tributaires des

Tableau 2. Les systèmes dans lesquels les exploitations se situent en 2002 et 2011

		système en 2011		
		survie	croissance	missions
système en 2002	survie	Arnaud, Ervan, Foret, Muno, Nicard (5 exploitations)		
	croissance	Nollaux (1 exploitation)	Corman, Gustin, Horoi, Istasse, Jobard, Mormont, Noël, Osborne, Soter, Verjans, Wilmart (11 exploitations)	
	missions	Roost, Lescaut (2 exploitations)	Beghin (1 exploitation)	Berglas, Devreux, Drogent, Fumal, Goosens, Hesbois, Justan, Rigaud (8 exploitations)

Source : les auteurs.

stagiaires qui suivent une formation en bio, mais ceux-ci marquent peu d'intérêt à travailler sur une exploitation dont les terres sont très dispersées. Roost et son épouse se disent frustrés et aigris ; ils ont eu envie d'arrêter l'exploitation à de multiples reprises.

L'exploitation de Roost n'est pas la seule à connaître un changement II menant des missions vers la survie. Un autre interviewé – Lescaut – connaît la même évolution. Nous situons ces deux exploitations dans la case inférieure gauche du tableau 2 (inférieure puisqu'en 2002, ils se situent dans le système des missions ; gauche puisqu'en 2011, ils se situent dans le système de la survie). Un interviewé – Beghin – connaît une évolution qui le conduit des missions vers la croissance ; nous le situons sur la ligne inférieure du même tableau, colonne du milieu. Un interviewé – Nollaux – passe du système de croissance vers le système de survie ; nous le situons sur la ligne du milieu, colonne de gauche. Cela fait au total 4 exploitations qui connaissent un changement II. Les 24 autres se situent dans le même système d'évolution en 2002 et 2011 (5 dans le système de survie, 11 dans le système de croissance, 8 dans le système

des missions) ; nous les plaçons donc dans la diagonale du tableau.

Les changements II sont donc relativement peu nombreux dans notre échantillon, pour la période étudiée. Ceci nous amène à nuancer et à préciser les propos antérieurs concernant l'instabilité des dépendances et des stratégies. Si instabilité il y a, il s'agit dans la grande majorité des cas d'une instabilité qui conduit le système spécifique de chaque exploitation à s'ajuster en vue de mieux poursuivre une finalité relativement constante (tantôt la survie, tantôt la croissance, tantôt encore les missions), plutôt que d'une instabilité qui conduirait le système à changer fondamentalement de finalité.

## Conclusions

Partant du postulat que, pour comprendre l'évolution des exploitations bio, il faut les considérer comme des systèmes ouverts, on a d'abord fait le relevé détaillé de la manière dont elles dépendent de leurs contextes aux deux périodes – 2002 puis 2011 – durant lesquelles les informations ont été collectées. Ces dépendances renvoient à deux catégories (respectivement les dépendances économiques et

réglementaires) qui s'affinent elles-mêmes en sous-catégories (pour les dépendances économiques : celles relatives à l'acquisition des terres, à la constitution de la clientèle, etc. ; pour les dépendances institutionnelles : celles relatives spécifiquement au bio, celles qui concernent le contrôle de la chaîne alimentaire...).

Si ces deux grandes catégories ne sont pas sans évoquer les processus macro de la conventionalisation et de l'institutionnalisation du bio, on montre que ceux-ci ne permettent pas de rendre compte des évolutions constatées. En particulier, les hypothèses de la conventionalisation et de l'institutionnalisation ne rendent nullement compte de la diversité et de l'instabilité des dépendances observées. En revanche, cette variété et cette instabilité se comprennent si l'on se tourne vers les stratégies micro mises en place par les exploitations. Plus précisément, l'instabilité des dépendances s'explique lorsque l'on observe que certaines exploitations adoptent des stratégies efficaces, qui font disparaître certaines des dépendances ; lorsqu'on observe aussi, dans d'autres cas de figure, des stratégies inefficaces, qui recréent des dépendances. Quant à la variété des stratégies, on peut en rendre compte en montrant que suivant les exploitations, les liens entre stratégies et dépendances prennent la forme tantôt

de systèmes orientés vers la survie, tantôt de systèmes orientés vers la croissance, ou bien encore de systèmes orientés vers des missions écologiques.

La théorie de la dépendance des ressources permet donc d'appréhender l'évolution des entreprises bio, à la condition toutefois de la transformer sur un point essentiel. En effet, toutes les études qui mobilisent cette théorie se limitent à étudier de manière approfondie une seule stratégie, à l'exclusion des autres : intégration verticale, ou diversification de la structure, ou remplacement du dirigeant... (Hillman et al., 2009). La compréhension de l'évolution des exploitations bio nous amène en revanche à prendre en compte la multiplicité des stratégies et surtout les liens qu'elles entretiennent les unes avec les autres ainsi qu'avec les dépendances qu'elles entendent gérer. En se référant aux schèmes d'intelligibilité dont parle Berthelot (1978), il apparaît que la RDT, dans sa version orthodoxe, mobilise les schèmes d'intelligibilité de type causal (en étudiant les effets des contextes sur les organisations) et de type actanciel (en étudiant les stratégies des acteurs pour gérer ces influences) ; nous la transformons de manière à ce qu'elle intègre également le schème systémique (en étudiant les multiples liens entre dépendances et stratégies). ■

---

 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
 

---

- Bateson G. (1995). *Vers une écologie de l'esprit. I*. Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 331 p.
- Berthelot J.-M. (1990). *L'intelligence du social*. Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 249 p.
- Best H. (2008). Organic agriculture and the conventionalisation hypothesis: a case study from West Germany. *Agriculture and Human Values*, vol. 25, p. 95-10.
- Buck D., Getz C., Guthman J. (1997). From Farm to Table: the Organic Vegetable Commodity Chain of Northern California. *Sociologia ruralis*, vol. 37, n° 1, p. 3-20.
- Darnhofer I, Schneeberger W., Freyer B. (2005). Converting or not converting to organic farming in Austria : farmer types and their rationale. *Agriculture and Human Values*, vol. 22, p. 39-52.
- Donaldson L. (1999). The Normal Science of Structural Contingency Theory. In Clegg S. R., Hardy C., *Studying Organization. Theory and Method* (p. 51-70). London-New Delhi, Thousand Oaks.
- Gendron C., Turcote M.-F. (2006). Les nouveaux mouvements sociaux économiques au cœur d'une nouvelle gouvernance. *Organisations et territoires*, vol. 16, n° 1.
- Godard O. (2004). De la pluralité des ordres. Les problèmes d'environnement et de développement durable à la lumière de la théorie de la justification. Paris, *Cahiers du Laboratoire d'économétrie*, n°13, École polytechnique, Centre national de la recherche scientifique, juin, p. 2-29.
- Hatch M.-J. (2000). *La théorie des organisations. De l'intérêt de perspectives multiples*. Bruxelles, De Boeck, 418 p.
- Hillman A. J., Withers M. C., Collins B. J. (2009). Resource dependence theory : a review. *Journal of Management*, vol. 35, n° 6, p. 1404-1427.
- Lafaye C., Thévenot L. (1993). Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature. *Revue française de sociologie*, vol. 34, n° 4, p. 495-524.
- Lamine C., Meynard J.-M., Perrot N., Bellon S. (2009). Analyse des formes de transition vers des agricultures plus écologiques : les cas de l'agriculture biologique et de la protection intégrée. *Innovations agronomiques*, vol. 4, p. 483-493.
- Mintzberg H. (1986). *Le pouvoir dans les organisations*. Paris, Les Éditions d'Organisation, 692 p.
- Nizet J., Pichault F. (2000). *Introduction à la théorie des configurations. Du « one best way » à la diversité organisationnelle*. Bruxelles, De Boeck, coll. « Management », 195 p.
- Perrow C. (1970). *Organizational Analysis: A Sociological View*. Belmont, London, Wadsworth, Tavistock, 192 p.
- Pfeffer J., Salancik G. R. (1978). *The external control of organizations. A resource dependence theory*. New York, Hagerstown, San Francisco, London, Harper & Row, 300 p.
- Scott W. R. (1981). *Organizations: Rational, Natural and Open Systems*. Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall, 375 p.
- Stassart P.-M., Jamar D. (2009). Agriculture biologique et verrouillage des systèmes de connaissances. Conventionalisation des filières agro-alimentaires bio. *Innovations agronomiques*, vol. 4, p. 313-328.
- Tovey H. (1997). Food, environmentalism and rural sociology : on the organic farming movement in Ireland. *Sociologia ruralis*, vol. 37, n° 1, p.21-37.
- Van Dam D. (2005). *Les agriculteurs bio, vocation ou intérêt ?* Namur, Presses universitaires de Namur, 201 p.
- Weber M. (1965). *Essai sur la théorie de la science*. Paris, Plon, coll. « Recherches en sciences humaines », 539 p.
- Watzlawick P, Weakland J., Fisch R. (1975). *Changements, paradoxes et psychothérapie*. Paris, Seuil, coll. « Points-Essais », 191 p.
- Weick K. E. (1995). *Sensemaking in Organizations*. London, Sage, 248 p.

## ANNEXE

Tableau 3. Dépendances identifiées par les interviewés en 2002 et 2011

Sujets	Dépendances 2002	Dépendances 2011
Arnaud	1B; 1B*; 1E; ce qu'on reçoit en primes, on le paie en cotisations 2A	le consommateur veut des produits parfaits 1B ; 1B* ; 2A
Beghin	a besoin des subventions 1D	regrette le manque d'encadrement technique 1E
Berglas	critique les réglementations en matière d'aménagement du territoire 2E	sans
Corman	1A ; les primes sont nécessaires tant qu'on n'applique pas le prix vérité 1E	est tenu par le remboursement des emprunts 1D ; 2B
Devreux	se plaint de la concurrence des supermarchés 1B ; 1B ; 1C ; 1E	surinvestit dans le travail, car ne peut se payer du personnel 1C
Drogent	sans	1B; 1E; rencontre des problèmes avec les agences de contrôle alimentaire 2C
Ervan	difficulté de trouver des clients pour un produit qui ne se consomme pas dans la durée 1B* ; 1C*	idem 1B* ; 1C* ; 2B
Foret	1B* ; 1C ; 1C ; se trouve en situation d'endettement 1D ; 2A ; 2E	1B* ; la vente à la ferme est difficile, car ils habitent à l'écart 1B ; 1C ; 2C
Fumal	sans	les contrôles sont compliqués et coûteux 2A
Gustin	le client veut un produit de qualité, qui a une histoire 1B ; 2D	1A; besoin de beaucoup de main-d'œuvre 1C
Goosens	sans	le réseau des producteurs ne fonctionne pas bien 1B; 1C
Hesbois	les prix de vente ont baissé du fait de la concurrence de l'Europe de l'Est 1B ; 1C* ; 1C ; 2A ; 2E	les circuits courts posent des problèmes de rentabilité et d'organisation 1B ; 1B ; 1C* ; 2C
Horoi	1C ; difficulté de trouver des machines adéquates 1E	1D; les contrôles sont lourds 2A
Istasse	les terres doivent être rentables 1A* ; 1B ; 1C ; 1E ; 2A	idem 1A* ; 1B ; 1B ; 1C
Jobard	les magasins sont réticents à vendre les produits du terroir 1B ; 2A ; 2A	a dû payer une amende à l'organisme de contrôle alimentaire 2C
Justan	1C* ; le paiement des emprunts pose problème 1D*	1C* ; idem 1D* ; 1E ; 2C
Lescaut	a eu des difficultés de distribuer la viande de porc bio 1B ; 1B ; 1B ; 1E	a eu des problèmes avec le contrôle de la certification 2A ; 2C
Mormont	sans	lourdeur du remboursement des emprunts 1D
Muno	1B* ; ne peut pas se payer de la main-d'œuvre 1C ; 1E	1B* ; son tracteur a connu des avaries 1E ; 2D
Nicard	1B* ; 1B ; se plaint de la concurrence du bio industriel de l'étranger 1B ; 2A	1B* ; les prix imposés par les supermarchés sont trop bas 1B
Noël	centralisation des filières de commercialisation 1B ; 2B ; 2D*	interdiction de produire certaines variétés de légumineuses 2B ; 2D*
Nollaux	rencontre des problèmes liés à l'aménagement du territoire 2E	rencontre des problèmes avec l'agence de contrôle alimentaire 2C
Osborne	1B ; 1C ; 1E; chaque légume demande une machine appropriée 1E	1B ; 1D ; 1E ; la réglementation sociale exige un WC, un vestiaire pour le personnel 2D

## RECHERCHES

Jean NIZET, Denise VAN DAM

Rigaud	sans	normes sociales excessives imposées par les pouvoirs publics 2D
Roost	difficulté d'obtenir des prix suffisants à la criée 1B* ; 1B	1A; idem 1B* ; 1C ; 1D ; 2A
Soter	1B* ; inéquités entre le conventionnel et le bio pour le contrôle des primes 2A	1B* ; 1B ; 1C ; 1 <sup>E</sup> ; certaines machines tombent fréquemment en panne 1 <sup>E</sup> ;
Verjans	1B; 2A; 2A; trop de contrôles sur le conventionnel comme sur le bio 2B	sans
Wilmart	sans	1B; le marché est réticent pour des pommes anciennes 1B ; 2A ; 2A ; 2A ; 2B ; 2C ; 2C ; 2D

*Note : Pour la manière dont les dépendances ont été classées, voir plus haut, début de la 2<sup>e</sup> partie. Ajoutons que, pour chaque interviewé, on illustre par un énoncé une des dépendances rencontrées en 2002 et une des dépendances de 2011, prises au hasard. Enfin, les dépendances qui font l'objet de deux mentions (2002 et 2011) sont suivies d'un astérisque.*

*Source : les auteurs.*